



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 11

QUATRIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 203.

M. FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 203 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (sécurité des piétons à proximité des nouvelles écoles)/The Public Schools Amendment Act (Pedestrian Safety at New Schools)*.

Il s'élève un débat.

M. FRIESEN, M. le *ministre* BJORNSON, M. EWASKO, M. le *ministre* ASHTON, M. BRIESE, M^{me} ALLAN et M. GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. CULLEN présente la proposition suivante :

Proposition n° 1 : 100^e anniversaire du régiment Princess Patricia's Canadian Light Infantry

Attendu :

que le Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI) a célébré son centième anniversaire le 10 août 2014;

que le PPCLI, dont les membres ont servi le Canada pendant les deux guerres mondiales et la guerre de Corée ainsi qu'en Afghanistan, a été formé en réponse au déclenchement de la Première Guerre mondiale en 1914 et qu'il demeure le dernier régiment des pays du Commonwealth à avoir été fondé grâce à des fonds privés;

que le PPCLI est étroitement lié à l'histoire du Canada, ayant contribué à façonner l'identité du pays grâce aux services rendus et aux sacrifices faits pendant les batailles de Vimy, de Passchendaele et de Frezenberg, pour ne nommer que celles-ci;

que le 2^e bataillon du PPCLI, qui se trouve actuellement à la Base des Forces canadiennes Shilo est posté presque exclusivement au Manitoba depuis 1920;

que le PPCLI est l'un des régiments les plus réputés des Forces canadiennes et qu'il a participé à tous les conflits majeurs depuis le début de la Première Guerre mondiale;

que 1 866 membres du PPCLI ont donné leur vie au service du Canada;

que les soldats canadiens morts au combat ont sacrifié leur vie pour protéger ceux qui ne peuvent se protéger, pour faire respecter les droits de la personne et pour aider à promouvoir et à encourager la primauté du droit dans des pays qui n'ont jamais connu la démocratie,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse officiellement ceux qui ont servi leur pays en tant que membres du PPCLI et qu'elle célèbre elle aussi le centenaire de ce régiment.

Il s'élève un débat.

M. CULLEN, M^{me} la ministre CROTHERS, M. HELWER, M. le ministre CALDWELL ainsi que MM. GERRARD, MARCELINO (Tyndall Park), GAUDREAU, EICHLER et SCHULER interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 4) — *Loi sur la promotion du secteur agroalimentaire/The Farm and Food Awareness Act*;
(M. le ministre KOSTYSHYN)

(N^o 13) — *Loi modifiant la Loi sur l'aménagement du territoire (circonscriptions spéciales d'aménagement du territoire)/The Planning Amendment Act (Special Planning Areas)*;
(M. le ministre CALDWELL)

(N^o 14) — *Loi modifiant la Loi sur la protection du consommateur (contrats d'améliorations domiciliaires)/The Consumer Protection Amendment Act (Home Improvement Contracts)*;
(M. le ministre LEMIEUX)

(N^o 205) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (présomption relative au trouble de stress post-traumatique)/The Workers Compensation Amendment Act (Presumption re Post-Traumatic Stress Disorder)*;
(M^{me} DRIEDGER)

(N^o 206) — *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail (conseillers des employeurs)/The Workers Compensation Amendment Act (Employer Advisers);*

(M. SMOOK)

(N^o 207) — *Loi sur la livraison de produits et la fourniture de services à Winnipeg à l'extérieur de la ceinture périphérique/The Delivery of Goods and Provision of Services in Winnipeg Outside the Perimeter Act.*

(M. GAUDREAU)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à tenir la promesse qu'ils ont faite aux Manitobains et à faire des travaux de modernisation et d'agrandissement de la salle d'urgence de l'hôpital Grace une priorité immédiate. (E. Smith, H. Gies, L. Stephansson et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre à envisager immédiatement de déclencher des élections pour permettre aux Manitobains de choisir qui est le mieux placé pour gouverner et défendre leurs intérêts. (E. Mans, D. Nyhot, M. Jeitsma et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et la ministre de la Santé à s'assurer qu'un médecin de soins primaires soit disponible les fins de semaines et les jours fériés à l'hôpital et au centre de santé de soins primaires de la région de Beauséjour afin de mieux assurer ce service essentiel aux résidents. (H. Grycki, M. Dufort, D. Anderson et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage d'installer des feux de circulation, y compris des signaux lumineux à l'intention des piétons, à l'intersection de la route n^o 10 en direction nord et de la 3^e Rue Nord à Swan River. (T. Burick, M. Burick, D. Roberts and et autres)

M^{me} la *ministre* CROTHERS dépose le rapport annuel de la Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2014.

(Document parlementaire n^o 17)

M. le *ministre* DEWAR dépose le rapport actuariel de la Caisse de retraite de la fonction publique pour l'année qui s'est terminé le 31 décembre 2013.

(Document parlementaire n^o 18)

M. le *ministre* ALLUM dépose le rapport annuel du bureau du médecin légiste en chef pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2013.

(Document parlementaire n° 19)

M^{me} IRVIN-ROSS, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes qui a lieu le 6 décembre 2014.

M^{me} DRIEDGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. GRAYDON, M^{me} MELNICK, MM. FRIESEN et ALTEMEYER ainsi que M. le *ministre* CALDWELL font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. GERRARD et GOERTZEN formulent des griefs.

M. le *ministre* DEWAR propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 9 — *Loi sur les comptables professionnels agréés/The Chartered Professional Accountants Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* DEWAR et M. MALOWAY interviennent. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ALLUM propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 5 — *Loi modifiant la Loi sur les services de police (agents de sécurité des Premières nations)/The Police Services Amendment Act (First Nation Safety Officers)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ALLUM ainsi que MM. GOERTZEN, SWAN, PETERSEN et GERRARD interviennent. Sur la motion de M. EWASKO, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ALLUM dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 5.

(Document parlementaire n° 20)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi sur les agents de conservation/The Conservation Officers Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 8.

(Document parlementaire n° 21)

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (faible effectif des classes)/The Public Schools Amendment Act (Small Classes for K to 3)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (superficie réservée aux garderies dans les écoles)/The Public Schools Amendment Act (Protecting Child Care Space in Schools)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ROBINSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi modifiant la Loi sur la Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est/The Manitoba Floodway and East Side Road Authority Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ROBINSON intervient. Sur la motion de M. BRIESE, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* CROTHERS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (utilisation interdite des appareils de bronzage par les enfants et autres modifications)/The Public Health Amendment Act (Prohibiting Children's Use of Tanning Equipment and Other Amendments).*

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* CROTHERS intervient. Sur la motion de M. GOERTZEN, le débat est ajourné.

M. le *ministre* LEMIEUX propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi sur le Centre national de recherche pour la vérité et la réconciliation/The National Research Centre for Truth and Reconciliation Act.*

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* LEMIEUX intervient. M. GERRARD exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Jeudi 4 décembre 2014

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux.

Le président,

Daryl REID